

Objectifs :

Démarche volontaire permettant de faire l'analyse et la synthèse des expériences professionnelles, des aptitudes, motivations et ressources mobilisables dans le cadre d'un projet professionnel.

Prérequis :

Aucun prérequis est exigé pour réaliser un Bilan de Compétences.

Public visé :

Particulier ou salarié avec une prise en charge de votre employeur.

Durée :

24 heures.

Lieux :

En distanciel.

En présentiel : 261 rue Ingénieur Sansoube – 74800 LA ROCHE-SUR-FORON.

Accessibilité :

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation).

Pour toute situation de handicap, merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.

Tarifs :

1650€

PHASE PRELIMINAIRE : Analyse de la demande et définition d'un plan de travail :

- Clarification de la situation.
- Définition des objectifs ;
- Établissement d'un calendrier de RDV ;
- Contrat pédagogique et administratif.

PHASE D'INVESTIGATION : Bilan personnel et professionnel.**Bilan personnel : domaine de l'identité :**

- Analyse des caractéristiques personnelles, valeurs et motivations ;
- Évaluation des aptitudes et préférences ;
- Exploration des potentiels et axes de développement ;
- Inventaire des atouts et des pistes de progrès.

Bilan professionnel : domaine du savoir-faire :

- Analyse de la dynamique du parcours professionnel ;
- Évaluation et positionnement des compétences développées ;
- Inventaire des connaissances ;
- Repérage des capacités transversales ;
- Identification des compétences transférables.

Projet professionnel : validation et mise en mouvement :

- Mise en évidence des éléments constitutifs du projet et de ses conditions de réussite ;
- Construction d'un plan d'actions et identification d'un échéancier ;
- Élaboration d'un argumentaire et d'une feuille de route ;
- Identification éventuelle des besoins de formation : aide à la recherche d'un organisme de formation, au projet VAE.

PHASE DE CONCLUSION :

Lecture du document de synthèse élaboré par le consultant
Ajustement possible avec le bénéficiaire.

Méthodologie :

- Des entretiens individualisés et personnalisés ;
- Une démarche d'écoute et de guidage ;
- Selon les cas, des tests et analyses de personnalité ;
- Restitution de l'ensemble des éléments abordés (synthèses, documents officiels) ;
- Entretien de suivi à 6 mois.